

Type d'intervention Interpellation (art. 34 RCG)

1<sup>er</sup> signataire Birbaum Thomas

*Signatures des cosignataires*

Cosignataires

Dépôt au nom d'un groupe PLR / Doval Manuel

*Signature du Chef(fe) de groupe*

Dépôt au nom d'une commission

*Signature du Président*

## Titre

### **Retard du tracé de l'AOMC - perte des subventions de Chablais Agglo**

#### **Texte de l'intervention**

Depuis plus de 20 ans maintenant, la Confédération a développé une politique de soutien aux agglomérations avec l'objectif de favoriser, par un financement fédéral aux projets d'infrastructure, un développement urbain coordonné avec les réseaux de transports à l'échelle intercommunale. Ce programme permet de soumettre à la Confédération des projets d'infrastructures de mobilité à cofinancer. Huit communes (Aigle, Bex, Collombey-Muraz, Massongex, Ollon, Monthey, Lavey, St-Maurice), collaborent au développement d'une vision commune et à la concrétisation de projets favorisant un développement harmonieux de ce territoire.

Récemment un article dans le Nouvelliste écrivait que suite au retard dans le tracé de l'AOMC, les montants prévus dans le cadre du 4<sup>e</sup> projet Chablais agglo pour les interfaces dans les gares valaisannes étaient perdus. De plus le chef de projet de Chablais Agglo a déclaré dans le même article qu'un montant supérieur sera demandé en lien avec ces travaux dans le cadre de la demande pour le 5<sup>e</sup> projet d'agglomération.

#### **Conclusion**

Le groupe PLR interpelle le Conseil municipal avec les questions suivantes:

1. Quelle part du cofinancement fédéral a été perdu suite au retard du nouveau tracé de l'AOMC ? Quels sont les objets concernés et pour quel montant ? Est-ce que le Conseil municipal était au courant ?
2. Pour quelle raison un montant supérieur sera demandé ?
3. Si le cofinancement fédéral dans le 5<sup>e</sup> projet Chablais Agglo n'est pas accordé, ou du moins partiellement, est-ce que les communes, respectivement la commune de Collombey-Muraz, le prendra totalement en charge ? Ou est-ce que des projets seront revus ?
4. A l'heure actuelle, pour quand est prévu la mise en service du nouveau tracé de l'AOMC ?
5. A combien s'élève la participation financière de la commune au projet Chablais agglo ?

Collombey-Muraz, le 5 novembre 2023

1<sup>er</sup> signataire :

*Birbaum*